

# Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à **La sauvegarde des remparts** (chèque à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine -rempart de Laroque d'Olmès* »)

**Mon don est de : ..... euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.**

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable; ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires H.T. tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu. Le reçu fiscal sera établi au nom et à l'adresse indiquée sur le chèque.

NOM OU SOCIETE.....

ADRESSE.....

.....

Coupon-réponse à renvoyer à :

**Fondation du Patrimoine**

**c/o Colas Sud-Ouest**

**11 boulevard des Récollets**

**31078 TOULOUSE -Cedex 4**

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.